



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le **6 Juillet 2020**

le Conseil Municipal de la Commune de GERZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

Salle Le Galion, sous la présidence de Monsieur **Serge PICHOT**, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **33**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : M. Pichot, Maire

Mmes Buisson, Khamallah De Sousa, Ray, Vieira Di Nallo, Adjointes

Mrs Guillochon, Kemmoe, Levi Alvares, Meilhac, Montagnon, Adjoint

Mmes Depinay, De Matos, Saez, Tiouli, Conseillères Municipales

Mrs Bonnefont, Da Silva, Grenier J-P, Laplanche, Martin, Soulier, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Mme Bonny à M. Montagnon, Mme Debord à M. Da Silva, Mme De Sousa à M. Da Silva, M. Deverre à Mme Vieira Di Nallo, Mme El Othmani à Mme Tiouli, Mme Lasherme à Mme Despinay, Mme Mouton à M. Bonnefont, M. Giraud à M. Kemmoe, M. Lonchambon à Mme Ray.

Etaient absents : Mmes Coulon et Lavadoux, Mrs Grenier T et Lépée.

Madame Buisson a été élue secrétaire.

N° 2020-56

Objet : Approbation des compte de gestion et compte administratif 2019 du budget principal

Rapporteur : S. KEMMOE

1. Approbation des comptes de gestion

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Il doit être voté préalablement à l'adoption du compte administratif.

Pour le budget principal :

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le Trésorier de Clermont Métropole et Amendes et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le Compte de Gestion 2019 du percepteur.

2. Approbation du compte administratif 2019 du budget principal

La présentation du Compte Administratif 2019 du budget principal acte les résultats suivants, ceux-ci sont identiques à ceux constatés au compte de Gestion.

a) Présentation des résultats

Exercice 2019 seul	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	2 429 772,09	9 183 913,46	11 613 685,55
Dépenses	2 421 246,17	8 725 779,59	11 147 025,76
Résultat	8 525,92	458 133,87	466 659,79

Résultat de clôture	Investissement	Fonctionnement	Total
Situation fin 2018	166 882,05	1 068 022,41	1 234 904,46
Résultat exercice 2019	8 525,92	458 133,87	466 659,79
Résultat de clôture	175 407,97	1 526 156,28	1 701 564,25

b) Utilisation du résultat cumulé de fonctionnement : 1 526 156 ,28 €

<u>Affectation au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté"</u>	252 590,33
<u>Affectation en réserve au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés"</u>	1 273 565,95
Total	1 526 156,28

c) Principales remarques

Cf. analyse présentée ci-après.

Monsieur le Maire n'étant pas en exercice en 2019 peut prendre part au vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par **26 voix pour et 3 abstentions**,

- d'approuver le compte de gestion 2019 présenté par le percepteur
- d'approuver le compte administratif 2019 du budget principal
- d'approuver l'affectation des résultats 2019.

Fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Gerzat le 15 juillet 2020.

Le Maire
Serge PICHOT

